

Hénin-Beaumont c'est Vous !

N°78 - JUILLET-AOÛT 2021



Élections

Vos conseillers départementaux



4-15 /// RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

Départementales et régionales

16-17 /// CÉRÉMONIES

Morts pour le France en Indochine, Appel du 18 juin 1940, médailles du travail et de la famille

18-19 /// VOS RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

20-21 /// LA VILLE JARDIN

22 /// ETAT-CIVIL ET NOCES D'OR

23 /// CULTURE

Fête de la musique, l'été à la médiathèque

24-28 /// SPORT

Pass piscine, week-end sport en famille

29 /// JEUNESSE

Visite des fouilles archéologiques avec les écoles de la ville

30-33 /// CADRE DE VIE

Travaux, éco label, végétalisation des façades, encombrants

33 /// SOLIDARITÉ

Plan canicule

34 -36 /// VIE ÉCONOMIQUE

Bilan de l'opération « Place aux restos », ouverture du restaurant « Les Chutes de la Lobé », catalogue d'été des commerçants, Salon de la Pologne

37 /// SÉCURITÉ

Opération tranquillité vacances

38 /// TRIBUNES

LA GRANDE BRADERIE DU CENTRE-VILLE

La municipalité est actuellement dans l'attente d'un retour de la préfecture pour le maintien de la grande braderie du centre-ville. Suivez notre actualité sur la page Facebook de la Ville.





Hénin-Beaumont, votre confiance renouvelée

Jeudi 1er Juillet - Séance d'installation
du Conseil départemental

Malgré un contexte sanitaire particulier, des mois de restrictions et de confinement du débat politique, les Héninois et Beaumontois ont une fois de plus déjoué les pronostics.

En effet, avec une participation au-dessus de la moyenne nationale, vous avez à nouveau plébiscité la gestion de notre Municipalité avec l'élection de 4 conseillers départementaux que vous connaissez bien : Maryse Poulain, conseillère départementale sortante et adjointe à l'état-civil, et François Vial, conseiller départemental sortant, réélus à 65,44 % ainsi que Marine Le Pen, députée du Pas-de-Calais et moi-même, élus à 74,8 % à Hénin-Beaumont.

Cette élection et plus généralement les résultats enregistrés dans les différents bureaux de vote de notre ville, sont la preuve de notre implication et de notre dévouement pour les habitants d'Hénin-Beaumont.

Vous le savez, loin des alliances contre nature et des jeux d'appareils, nous avons démontré notre capacité à gérer des villes en apportant des solutions concrètes aux pro-

blèmes du quotidien : baisse de l'insécurité, baisse des impôts, amélioration du cadre de vie, augmentation des investissements, redynamisation du centre-ville, etc.

C'est pourquoi, comme à Hénin-Beaumont, nous serons plus que jamais à vos côtés, disposés à porter votre parole et à représenter vos intérêts au Conseil départemental du Pas-de-Calais, échelon territorial dont l'existence-même est menacée. Car oui, nous serons les défenseurs légitimes de notre ville.

De plus, cette reconnaissance nous invite à redoubler d'efforts pour honorer le mandat que vous nous avez confié. Nous savons pouvoir compter sur vous comme vous savez pouvoir compter sur nous.

Alors, merci infiniment pour cette confiance renouvelée.


Steve Briois,
votre Maire

VOS NOUVEAUX CONSEIL

Les 20 et 27 juin derniers, les habitants d'Hénin-Beaumont étaient appelés à se rendre aux urnes pour élire les conseillers départementaux et régionaux qui les représenteront durant 7 ans au sein des instances départementales et régionales.

CANTON HÉNIN-BEAUMONT 1 :



Maryse Poulain

Conseillère départementale sortante
Adjointe au Maire d'Hénin-Beaumont.



François Vial

Conseiller départemental sortant
conseiller municipal d'Oignies

65,44%
à Hénin-Beaumont

LLERS DEPARTEMENTAUX

CANTON HÉNIN-BEAUMONT 2 :



Marine Le Pen

Députée du Pas-de-Calais.

Steeve Briois

Maire d'Hénin-Beaumont,

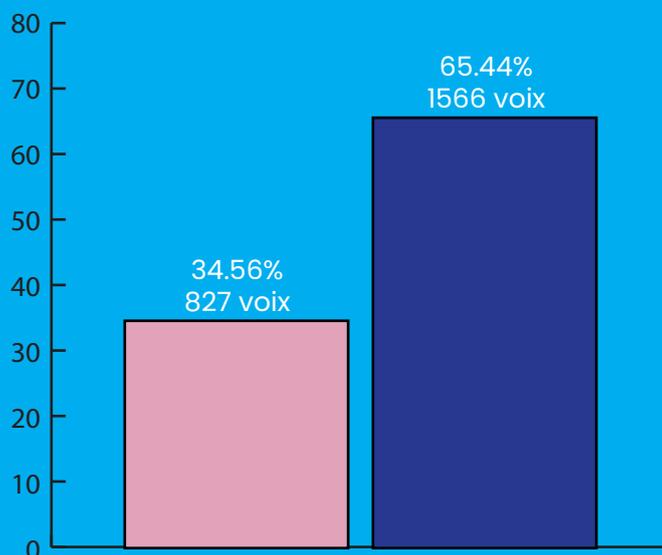
74,8 %
à Hénin-Beaumont

Élections départementales

Canton Hénin-Beaumont 1



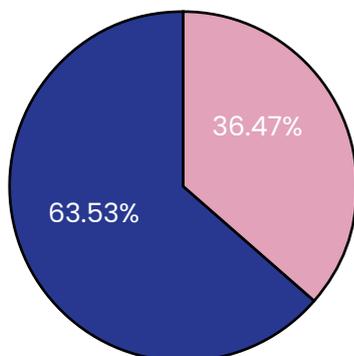
RÉSULTATS DÉFINITIFS D'HÉNIN-BEAUMONT 2nd tour



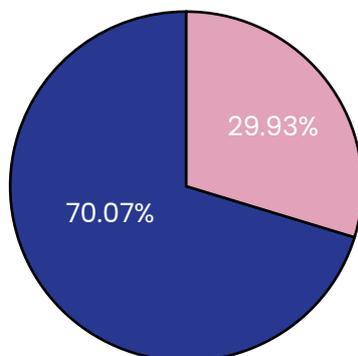
Résultats par bureaux de vote

2nd tour

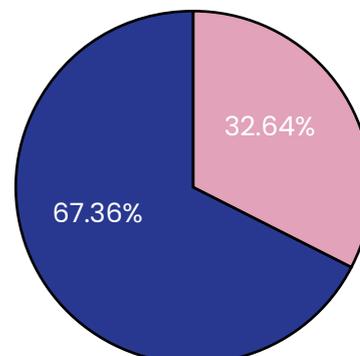
Bureau n°4
Salle POLONIA



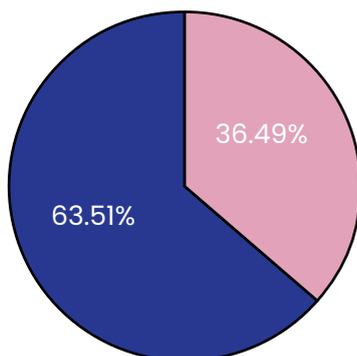
Bureau n°9
Espace BREUVAL



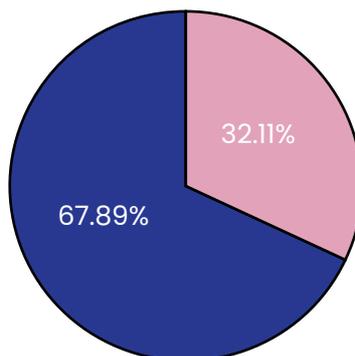
Bureau n°10
Ecole BRACKE-DESROUSSEAUX



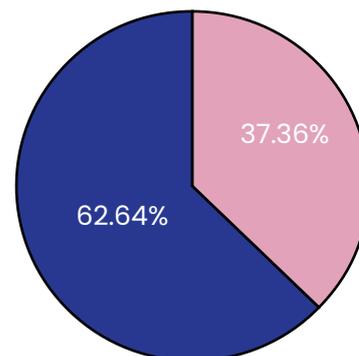
Bureau n°12
Ecole J.-J. ROUSSEAU



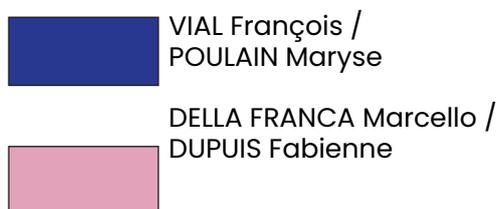
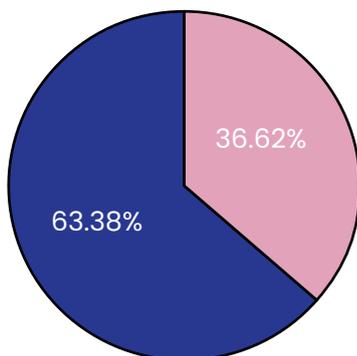
Bureau n°13
Salle Léon JOUHAUX



Bureau n°17
Stade DELABRE



Bureau n°18
Ecole G. MOLLET



Sont élus Maryse Poulain et François Vial

Résultat global sur le canton :

Maryse Poulain et François Vial (4194 voix soit 52.87 %)

Marcello della Franca et Fabienne Dupuis (3728 voix soit 47.13 %)

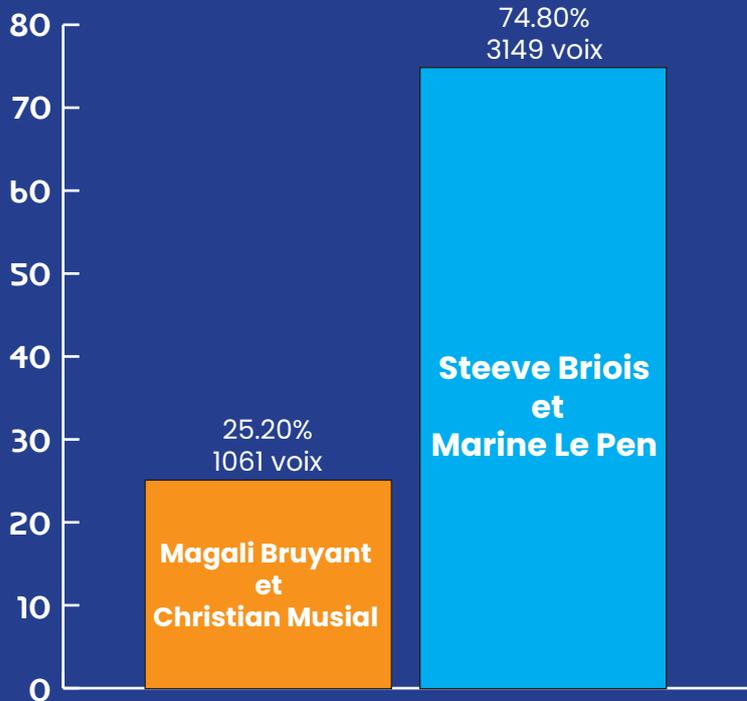
Élections départementales

Canton Hénin-Beaumont 2



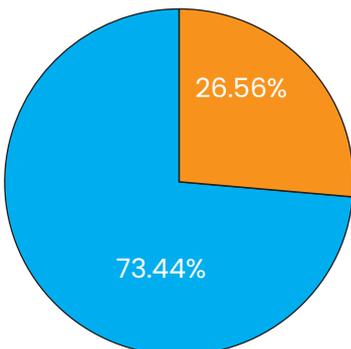
RÉSULTATS DÉFINITIFS D'HÉNIN-BEAUMONT

2nd tour

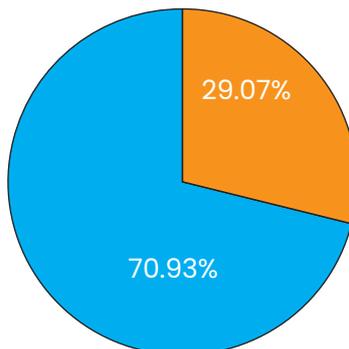


2nd tour

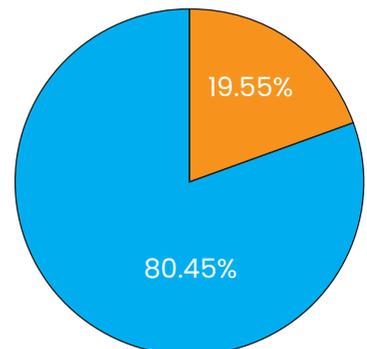
Bureau n°1
Le Colysée



Bureau n°2
Salle G. DELMOTTE



Bureau n°3
Ecole A. FALLIERES



BRIOIS Steve /
LE PEN Marine

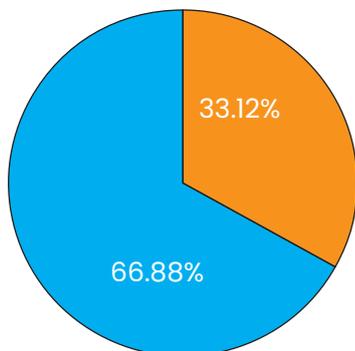


BRUYANT Magali /
MUSIAL Christian

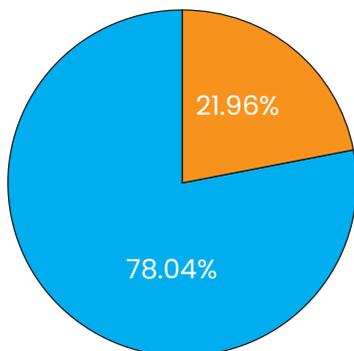
Résultats par bureaux de vote

2nd tour

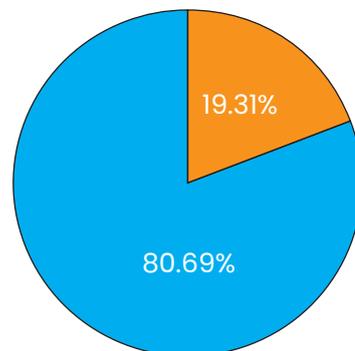
Bureau n°5
Lycée H. SENEZ



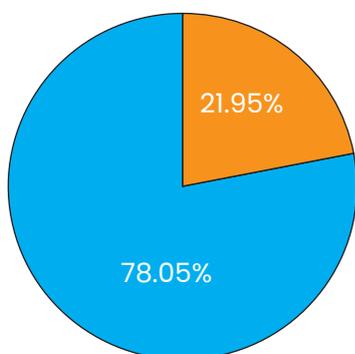
Bureau n°6
Salle de sport A. PANTIGNY Restaurant scolaire DARCY



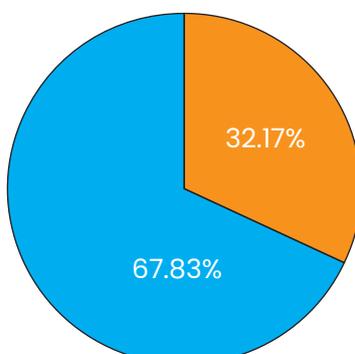
Bureau n°7



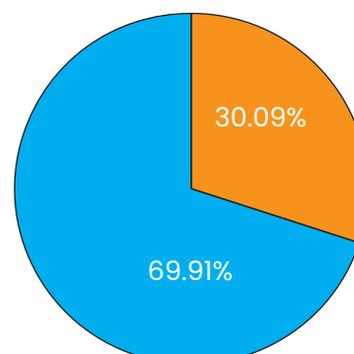
Bureau n°8
Ecole DUBREUCQ



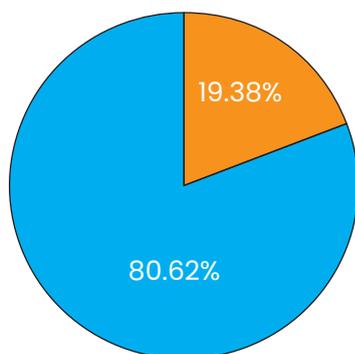
Bureau n°11
Salle LALO



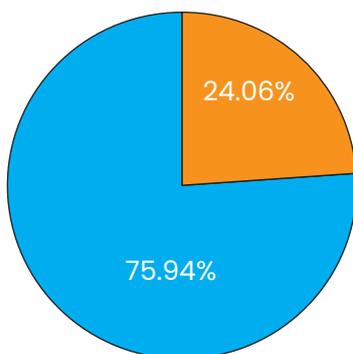
Bureau n°14
Salle de sport A. PANTIGNY



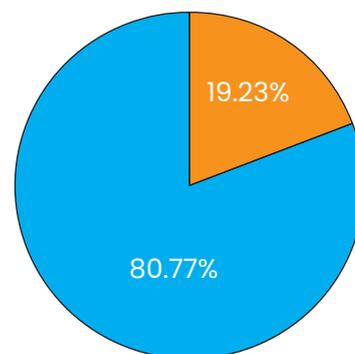
Bureau n°15
Restaurant scolaire DARCY



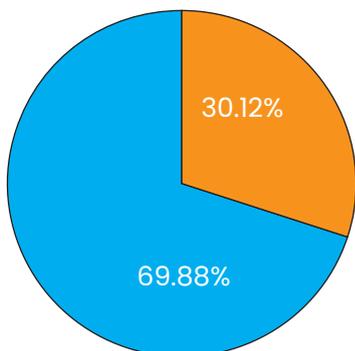
Bureau n°16
Salle J. PREVERT



Bureau n°19
Salle A. DEBEYRE



Bureau n°20
Lycée Henri SENEZ



Sont élus

Steeve Briois et Marine Le Pen

Résultat global sur le canton :
Steeve Briois et Marine Le Pen
(6071 voix soit **59.72 %**)

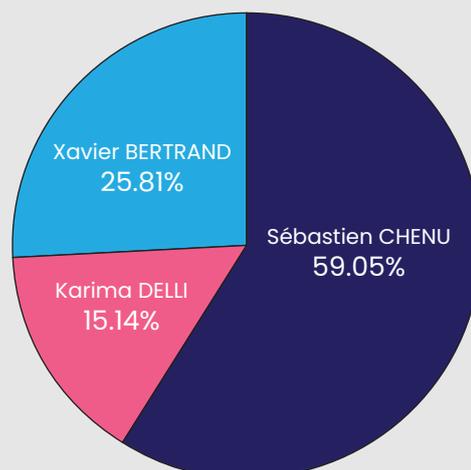
Magali Bruyant et Christian Musial
(4095 voix soit **40.28 %**)

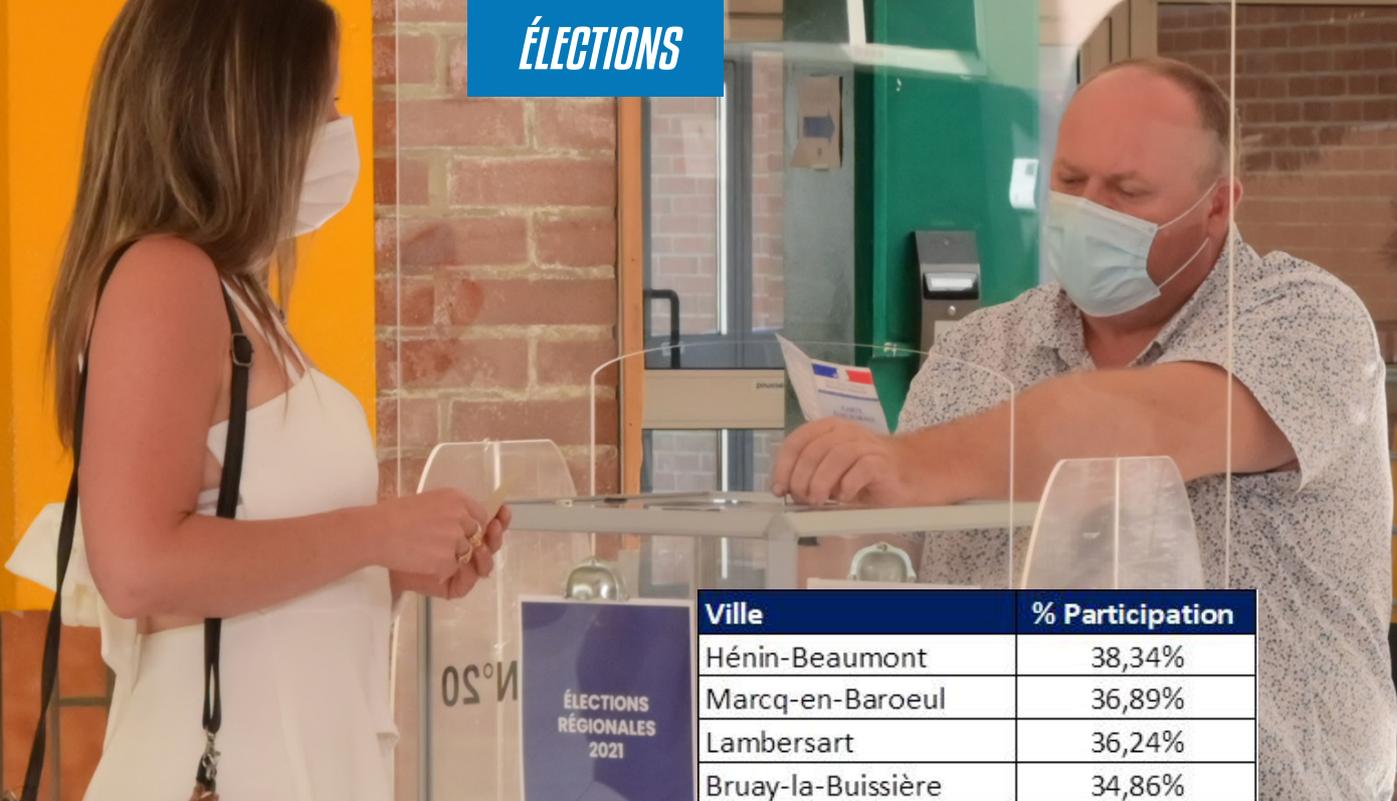
Élections régionales

2nd tour	Sébastien CHENU	Karima DELLI	Xavier BERTRAND
1 - Le Colysée	58.52%	12.54%	28.94%
2 - Salle Gustave DELMOTTE	59.42%	17.51%	23.08%
3 - Ecole maternelle FALLIERES	67.31%	13.57%	19.11%
4 - Salle POLONIA	56.46%	19.93%	23.62%
5 - Lycée pro Henri SENEZ	54.34%	17.36%	28.30%
6 - Salle de sport PANTIGNY	63.69%	11.31%	25.00%
7 - Restaurant scolaire DARCY	67.19%	14.83%	17.98%
8 - Ecole DUBREUCQ	64.16%	13.65%	22.18%
9 - Espace BREUVAL	53.97%	16.83%	29.21%
10 - Ecole Bracke-DESROUSSEAUX	57.35%	14.70%	27.95%
11 - Salle LALO	52.71%	14.53%	32.76%
12 - Ecole Jean-Jacques ROUSSEAU	56.03%	18.77%	25.20%
13 - Salle Léon JOUHAUX	60.81%	15.27%	23.92%
14 - Salle de sport PANTIGNY	57.69%	13.02%	29.29%
15 - Restaurant scolaire DARCY	69.85%	10.46%	19.69%
16 - Salle Jacques PREVERT	60.77%	18.08%	21.15%
17 - Club House du Stade DELABRE	51.54%	17.93%	30.53%
18 - Ecole GUY MOLLET	54.96%	17.30%	27.74%
19 - Salle DEBEYRE	61.52%	7.58%	30.91%
20 - Lycée pro Henri SENEZ	54.47%	17.58%	27.95%

Résultats des bureaux
de vote d'Hénin-Beaumont

2nd tour





Hénin-Beaumont championne de la participation !

Avec un taux de participation de 38.34 % au second tour des élections régionales et départementales, Hénin-Beaumont se classe première des villes de la même strate démographique dans les Hauts-de-France, en termes de participation.

Cette mobilisation record pour la région fait d'Hénin-Beaumont une ville où l'on vote ! Loin devant, par exemple, la Ville de Lens, qui enregistre un taux d'abstention de 74,18 % ou encore Roubaix qui mobilise seulement 17,62 % de ses électeurs.

Hénin-Beaumont distance l'ensemble des villes de la région en devançant presque de 2 points le deuxième du classement (*Marcq-en-Baroeul avec 36.89 % de participation*).

Ville	% Participation
Hénin-Beaumont	38,34%
Marcq-en-Baroeul	36,89%
Lambersart	36,24%
Bruay-la-Buissière	34,86%
Arras	34,19%
Valenciennes	34,19%
Hazebroucq	33,30%
La Madeleine	33,15%
Coudekerque-Branche	32,92%
Béthune	31,67%
Saint-Quentin	31,37%
Villeneuve-d'Ascq	31,16%
Dunkerque	30,78%
Liévin	30,63%
Lille	30,06%
Abbeville	29,79%
Compiègne	29,65%
Amiens	29,01%
Douai	28,51%
Armentières	28,11%
Mons-en-Baroeul	28,01%
Soissons	27,86%
Boulogne-sur-mer	27,79%
Beauvais	27,71%
Laon	27,52%
Cambrai	26,75%
Calais	26,46%
Lens	25,81%
Maubeuge	24,38%
Loos	23,99%
Wattrelos	23,24%
Creil	22,86%
Grande-Synthe	21,12%
Tourcoing	20,50%
Roubaix	17,62%

Mise sous pli de la propagande électorale



19 mai 2021 et 23 juin 2021

Durant 2 jours, les agents de la ville et des bénévoles se sont chargés de mettre sous pli plus de 55.000 propagandes électorales.

Ces documents officiels destinés à l'ensemble des électeurs des 2 cantons sont ensuite mis à disposition du prestataire choisi par l'Etat pour être distribués.

Réunion des secrétaires de bureau

10 juin 2021

Le Service Elections organise pour les présidents de bureau des sessions de formation afin d'informer des nouvelles dispositions reçues de la Préfecture.

Une formation est également organisée pour les secrétaires de bureau.



Préparation du scrutin



19 et 26 juin 2021

La veille et le jour du scrutin dès 5 h, le Service Elections s'active pour acheminer le matériel électoral dans les 20 bureaux de vote de la ville.

Vote aux élections départementales et régionales

20 et 27 juin 2021

De 8 h à 18 h, les Héninois et Beaumontois étaient invités à se rendre dans un des 20 bureaux de vote de la ville afin de voter.

Chaque bureau de vote est composé de 2 assesseurs, d'un président et d'un secrétaire. Durant la journée, le personnel des bureaux de vote s'assure du bon déroulement des opérations notamment en contrôlant l'identité des votants.



Dépouillement des votes

20 et 27 juin 2021

18 h ! Le Président du bureau de vote annonce la clôture du scrutin. Plus aucun électeur non présent dans le bureau de vote n'est autorisé à voter. Le personnel des bureaux de vote contrôle l'ensemble des signatures présentes sur le cahier d'émargement et le nombre de bulletins présents dans l'urne avant de procéder au dépouillement.



Annonce des résultats

20 et 27 juin 2021

Durant toute la soirée, le président du bureau de vote centralisateur proclame les résultats qui lui sont communiqués par les agents chargés de centraliser l'ensemble des bureaux de vote des 2 cantons.

23 h : après réception de l'ensemble des résultats, le président proclame les résultats définitifs des élections.



Hommage aux Morts pour la France en Indochine

Mardi 8 juin, la municipalité rendait hommage aux morts pour la France en Indochine.

Instituée par décret, cette journée d'hommage correspond au jour où la dépouille du Soldat Inconnu d'Indochine a été transférée à la nécropole nationale de Notre-Dame-de-Laurette, le 8 juin 1980. 41 ans après, nous continuons de commémorer les 110.000 soldats morts et les 80.000 blessés en Indochine et en Corée.

A cette occasion Monsieur le Maire, accompagné d'Huguette Fatna, adjointe au Maire, a tenu à déposer une gerbe au pied du monument aux morts du cimetière centre. Malgré une cérémonie restreint, il est important de se souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour la France.



Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle

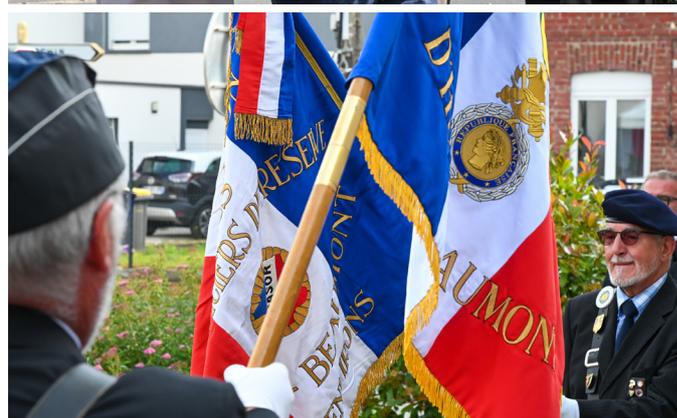
81 ans après, la France se souvient de cet appel du 18 juin 1940 à la radio londonienne, sur les ondes de la BBC. Un appel aux militaires, ingénieurs, ouvriers français spécialistes de l'armement se trouvant sur le territoire britannique, dans le but de faire front contre l'Allemagne nazie lors de la 2nde Guerre mondiale.

Ce message du Général de Gaulle repris par le Times et le Daily Express, puis par des journaux français, fut le symbole fondateur de la résistance française : refuser la défaite et poursuivre le combat contre l'ennemi.

Afin de commémorer cette date importante dans l'histoire de notre pays, Steeve Briois, accompagné d'Huguette Fatna, adjointe au Maire, s'est rendu devant la stèle du Général de Gaulle, à Beaumont, puis boulevard du général de Gaulle afin d'y déposer une gerbe à la mémoire de ce grand patriote.

« Quoi qu'il arrive,
la flamme de la résistance française
ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. »

Charles de Gaulle



Remise de la médaille de la famille



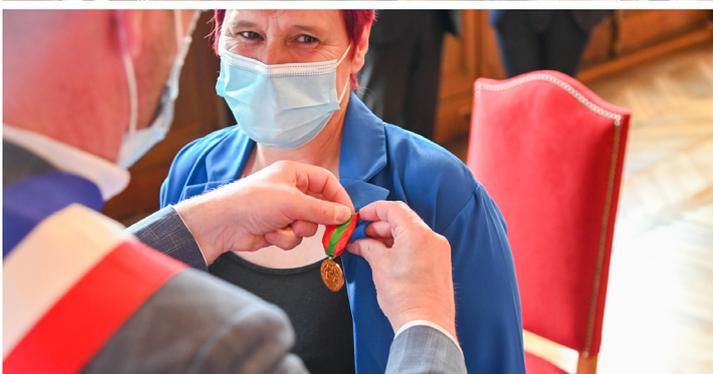
A l'occasion de la fête des mères, la traditionnelle cérémonie de remise des médailles de la famille s'est déroulée le vendredi 28 mai dans les Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

La crise sanitaire n'ayant pas permis d'organiser de cérémonie l'année dernière, M. le Maire a eu la joie de mettre à l'honneur quatre mamans exemplaires, en compagnie de son adjointe aux Affaires Sociales Mme Annie Wannepain, au titre des années 2020 et 2021.

Les mamans entourées de leur famille ont été ravies et émues d'obtenir cette marque de reconnaissance.

Pour bénéficier de cette distinction, il faut avoir élevé dignement au moins 4 enfants dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans.

Pour tout renseignement et la constitution des dossiers, vous pouvez d'ores et déjà vous adresser au Centre Communal d'Action Sociale 143 avenue des Fusillés (Mme Amandine Duchêne au 03 21 77 28 91 ou Mme Caroline Dehay au 03 21 77 28 95)



Cérémonie de la médaille du travail



Cette année, la cérémonie de la médaille du travail a dû se faire en deux fois, en raison des restrictions sanitaires.

Tout d'abord, M. le Maire a tenu à décerner la médaille du travail aux employés du secteur privé dans une première cérémonie, puis il a reçu les médaillés du secteur public, ainsi que les jeunes retraités de ce même secteur.

Il existe quatre échelons distincts pour la médaille d'honneur du Travail : argent, décernée après 20 ans de service, vermeil, décernée après 30 ans de service aux titulaires de la médaille d'argent, or, décernée après 35 ans de service aux titulaires des deux précédentes, et grand or, décernée après 40 ans de service aux titulaires des trois précédentes.

La municipalité renouvelle à tous ses félicitations.



Vos rendez-vous

La Fête Nationale

CHARLY & LULU - LIO - BIBIE - JEAN SCHULTHEIS
 CAROLINE LOEB - OTTAWAN - A CAUSE DES GARÇONS
 LUNA PARKER - IVANOV - ALAIN LLORCA DE GOLD



MARDI 13 JUILLET 2021
 20 H 30 - PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
 CONCERT GRATUIT

Hénin-Beaumont

Concert de la Fête nationale

Mardi 13 juillet – 20 h 30
 place de la République

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE
 sur décision du Préfet

Cérémonie du 14 juillet

Mercredi 14 juillet

10 h 30 : monument aux Morts
 de Beaumont

11 h : Cimetière centre

11 h 30 : Parc public Elie Gruyelle



Feu d'artifice

Mercredi 14 juillet – 23 h
 espace François Mitterrand



ous de l'été !

GRATUIT

Les fêtes champêtres



Fête champêtre nocturne

Samedi 17 juillet – 19 h
Parc public
animée par Manu le chanteur



Fête champêtre

Dimanche 1er août – 12 h
animée par Paco
mini-golf rue Ledru Rollin



Fête champêtre

Dimanche 22 août – 12 h
animé par Krystel Lenec
et Franco Lucarini
mini-golf rue Ledru Rollin



Fête champêtre

Dimanche 5 septembre
12 h
square Jacques
Piette, bld Jacques
Piette
repas et buvette
ASOR

Fêtes champêtres

Inscription obligatoire au 03 21 74 87 27

En raison de l'évolution de la situation sanitaire, retrouvez les conditions d'accès aux différentes manifestations sur notre page Facebook.

Nos quartiers d'été



Nos quartiers d'été

Dimanche 11 juillet – Kennedy

Nos quartiers d'été

Dimanche 29 août
square Occe



Spectacles pour enfants

Parc public



Spectacle pour enfants

Dimanche 25 juillet – 15 h –
Jacques Albert le ventriloque

Spectacle pour enfants

Dimanche 8 août – 15 h
Micky le clown magicien



Planning de juillet 2021

Zumba

avec Sylvie

- Lundi 5 juillet à l'Atrium
- Lundi 12 juillet à l'EFM*
- Lundi 19 juillet à la salle Debeyre
- Lundi 26 juillet au stade Delmotte

16 h 30

Yoga

avec Michaël

- Mardi 6 juillet au stade Delmotte
- Mardi 13 juillet à la salle Debeyre
- Mardi 20 juillet à l'EFM*
- Mardi 27 juillet à l'Atrium

15 h 30

Cross training

avec Ismahan

- Mercredi 7 juillet à l'EFM*
- Vendredi 16 juillet au stade Delmotte
- Mercredi 21 juillet à l'Atrium
- Mercredi 28 juillet au stade Delmotte

16 h 30

Gym douce

avec Johanna

- Jeudi 8 juillet à la salle Debeyre
- Jeudi 15 juillet à l'Atrium
- Jeudi 22 juillet au stade Delmotte
- Jeudi 29 juillet à l'EFM*

14 h

Inscription obligatoire en ligne sur www.mairie-heninbeaumont.fr ou au 03 21 08 60 40

*EFM = Espace François Mitterrand



Préau

sport santé

VOTRE PROGRAMME DU MOIS DE JUILLET

Enfants

à partir de 6 ans

INITIATION AU ROLLER

avec l'association « Les Saints Patineurs de Douai »

Mercredi 7 Juillet 2021

Espace François Mitterrand - de 14 h à 16 h



Inscriptions obligatoires (places limitées) avant le lundi 5 juillet 2021 au service des sports : 03 21 08 60 40

Seniors

MARCHE NORDIQUE

Mercredis 7, 21 et 28 Juillet 2021

Espace François Mitterrand - de 10 h à 11 h 30



Pour toutes ces activités - inscriptions obligatoires (places limitées) au service des Sports :
03 21 08 60 40 - certificat médical pour les non-licenciés





Hérimont
Beaumont
la Ville-jardin

L'été est là !

Venez profiter de la fraîcheur des îlots de verdure qui existent dans toute la ville.

Le bois de la Peupleraie

Etat-civil

- mai 2021-

**Naissances :***La Municipalité leur souhaite la bienvenue*

Bayane AMAOUN ; Lyam ANSELIN ; Rama BAH ; Malyah BAJEUX COURBY ; Jibril BELKHADIR ; Safa BENHADJA ; Adam BERTIN ; Keyssi BOUTELEUX ; Loutienzzo BRULIN ; Lyana COULON ; Luciana DENEUBOURG ; Esther FIGUEIRA LOPES CANÇADO DEBEVE ; Fayce FOISSOTTE ; Clarice GEERINCKX ; Lya LARDANT ; Zaïni LEBRETON LEGUE ; Lucas MANCHE DUMOULIN ; Mila MICHALSKI ; Malak MILOUDI ; Malia MONSAURET ; Marius MONTIGNY ; Léandre MOREAUX BEIGNEUX ; Lucciano PARELLO ; Lucas ROUAUD ; Giulia SERVILLE ; Rose VAESSEN ; Tara ZACHARYAS.

**Décès :***La Municipalité s'associe à la tristesse des familles*

Georgette DEFORGE ; Robert BALCER ; Martine BECQUE ; Ali BENYÛUB ; Marie-Françoise BLIN ; Albert BOULARD ; Laurent BRUNNER ; Solange CAËRON ; Jean CAMELLE ; Marie CARTON ; Daniel CAUWET ; Ginette DEBAL ; Marie DEPRET ; Lucienne DUPONT ; Mauricette DUTAILLY ; Jacques DUVANT ; Marie GAVOIS ; Marie-Louise GRATTEPANCHE ; Alain GUILBERT ; Mohammed HACHMI ; Gwendoline HAUSPIE ; Renée HAVART ; Marie-France HAY ; Jean-Paul HEMBERT ; Jean-Michel HEYMAS ; Jacqueline JACOBS ; Jean JAKUBIEC ; Richard KLEMESIAK ; Philippe LABALETTE ; Claude LABRE ; Jeanne LEBACQ ; Jean-Baptiste LENOIR ; Pauline LEPERS ; Claude LEPLONT ; Marie-Louise LEROY ; Jean-Pierre LIBERT ; Renée LOBRY ; Catherine MALO ; Anne-Marie MILLOEN ; Cathy MINARD ; Marie-Cécile MONTREU ILLE ; Sylvie MORIEUX ; Paulette PACQUEU ; Gilberte PARENT ; Carole PILIPTCHOUK ; Marie-France POUTRAIN ; Huguette QUENON ; Hadhoum RAMDANI ; Yvette RUCAR ; Edward SADOWSKI ; Jacqueline VANWALLEGHEM ; Henri VASSEUR ; Jean ZILINSKI ; Zénon ZYGARSKI.

**Mariages :***La Municipalité leur présente ses félicitations*

Frédéric FAVIER et Maire-Hélène JASINSKI ; Romain MOUGDON et Emilie RUTKOWSKI



Jean et Josiane Adamczak : 50 années d'amour

Jean et Josiane, se sont rencontrés dans un café à la sortie d'un match de foot et depuis, ils ne se sont plus quittés. Ils décident de se marier à la mairie d'Hénin-Beaumont le 13 février 1971. De cette union naîtront 3 enfants, Sandrine, Séverine et Stéphane. Une belle et grande famille recomposée puisque Josiane a 4 enfants d'une précédente union : Michelle, Bernard, Bernadette et Éric.

La vie a fait d'eux des grands-parents comblés, avec la venue de leurs 13 petits-enfants, puis des arrière-grands-parents, grâce à leurs 8 arrière-petits-enfants.

A la retraite depuis 2000 pour Jean et 2004 pour Josiane, ils en profitent pour s'adonner à leurs activités favorites : comme le théâtre et la couture, pour Josiane et le football, la pêche et la natation pour Jean.

Nous donnons rendez-vous à M. et Mme Adamczak dans 10 ans pour les Noces de diamant.

In memoriam**Eugénie Michon**

Née le 10 mai 1946 à Hénin-Liétard, Eugénie Michon a consacré sa vie à l'entreprise familiale, héritée de ses parents.

Décoratrice dans l'âme, elle savait accompagner ses clients, afin de les conseiller au mieux dans le choix de leur nouvel intérieur.

Accompagnée de son père et de son frère, elle a su faire rayonner l'entreprise familiale. L'enseignante demeurera, puisqu'en 2019, Eugénie Michon a fait le choix de léguer le bâtiment qui abritait autrefois sa boutique, à la Ville d'Hénin-Beaumont. Ce lieu emblématique deviendra un espace tourné vers la culture.

Monsieur le Maire présente ses sincères condoléances à ses proches.

21 juin :**Hénin-Beaumont a célébré la musique !**

Le 21 juin dernier, malgré une météo capricieuse et des restrictions réglementaires liées à la crise sanitaire, la ville a décidé de célébrer la Fête de la Musique dans une configuration restreinte mais originale.

La Place Wagon a ainsi bénéficié de l'animation de la Belle Anglaise, tandis que la Municipalité avait créé des rendez-vous musicaux à Beaumont, mais aussi sur la Place Jean Jaurès, dont le chalet a permis une petite restauration à consommer sur place en écoutant de la variété française et du jazz joués par la formation Dixieland Combo Jazz.



Sur la place de la République et à Beaumont, la Renaissance des Accordéonistes proposait une animation musicale bien connue et appréciée de tous ; enfin Pascal Liétard s'était installé sur la Place Carnot avec le succès et le talent qu'on lui connaît.

Contrainte, mais chaleureuse et finalement proche de l'idée originale de la Fête de la Musique, l'édition 2021 à Hénin-Beaumont a été une réussite.

La médiathèque municipale reste ouverte cet été !

La médiathèque vous accueille aux jours et horaires suivants :

Mardi : 14 h - 18 h 30
 Mercredi : 10 h - 12 h et 14 h - 18 h 30
 Jeudi : 14 h - 18 h 30
 Vendredi : 10 h - 12 h et 14 h - 18 h 30
 Samedi : 14h - 18 h

L'**adhésion est gratuite** sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

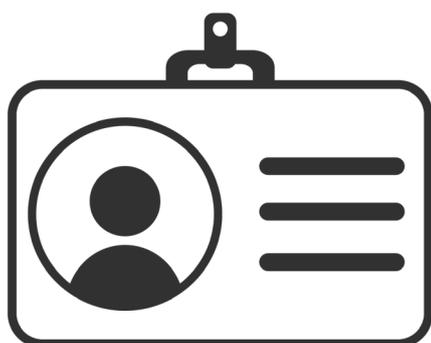
Vous pouvez emprunter 9 imprimés (livres, revues, livres audio), 6 CD, 3 DVD, 3 partitions, 1 jeu vidéo pour une durée de 3 semaines et 3 œuvres d'art pour une durée de 2 mois.

La carte est valable dans toutes les médiathèques du Réseau Communautaire des Médiathèques.



Pass piscine

Hénin-Beaumont vient de signer une convention avec la ville de Courrières dans le but de permettre aux Héninois et Beaumontois d'accéder aux différentes activités proposées par la piscine Mendès France de Courrières tout en bénéficiant d'un tarif préférentiel.



Pour constituer votre dossier il faudra impérativement vous munir des éléments suivants :

- Une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte scolaire...)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une photo récente

Des permanences sont mises en place à l'Espace François Mitterrand :

- Lundi de 14 h à 17 h pour le dépôt des dossiers
- Vendredi de 14 h à 17 h pour le retrait des cartes

Pour tout complément d'informations, n'hésitez pas à contacter le service des Sports au 03 21 08 60 40 ou M. Krolkowski au 07 81 22 38 09

TARIFS :

TARIFS DE L'ANNEE 2021	TARIF CONVENTIONNE (Hénin et Courrières)	TARIF EXTERIEUR
Entrée individuelle	2,4 euros	4 euros
Abonnement 10 entrées	21,5 euros	36 euros
10 entrées familles	17 euros	31 euros
Animations individuelles	5 euros	7 euros
Abonnement 10 animations	45 euros	63 euros
Entrée individuelles espace détente	7 euros	9,5 euros
Abonnement 10 espace détente	63 euros	85 euros
1 leçon de natation	7 euros	9 euros
Abonnement de 5 leçons	30 euros	40 euros

Activités proposées par la piscine de Courrières



BÉBÉS NAGEURS

Jardin aquatique (3 mois à 6 ans) : le vendredi à partir de 16 h 45 et jusqu'à 19 h.

C'est une activité lors de laquelle un éducateur vous accueille avec votre enfant (après les premiers vaccins faits) afin de lui permettre de s'épanouir pleinement dans et hors de l'eau. Il vient découvrir le milieu aquatique, s'y sentir à l'aise et profiter d'une relation privilégiée avec vous.

L'eau est chauffée à 32.5 degrés, du matériel pédagogique est mis à votre disposition. Les vestiaires individuels et collectifs (avec cabines d'habillage) sont pourvus de transats, tables à langer et d'un parc.



LA MATINÉE FAMILIALE

Cette activité vous est proposée tous les samedis matin. Vous avez accès à la totalité du petit bassin et à une partie du grand bassin.

Du matériel est à votre disposition afin de vous amuser en famille. Accessible à tous les enfants accompagnés d'un adulte.



LEÇONS DE NATATION

Sur inscription, le mercredi de 9 h 30 à 11 h 45



AQUABIKE

Activité cardio-vasculaire et d'endurance, peu traumatisante au niveau des articulations (sport porté).

L'activité permet de remodeler et d'affiner la silhouette au niveau des muscles des membres inférieurs. Le pédalage, combiné au massage de l'eau, améliore le grain de peau et lutte contre l'effet peau d'orange.

LIBERTY BIKE

Combinaison entre les sports aquatiques et le vélo stationnaire, « Le Liberty bike », activité en pleine essor, se déroule en solo ou en petit groupe, en ayant le corps immergé jusqu'à la taille.

Déroulement des cours :

Le Liberty bike est une activité ouverte à tous où chaque participant peut adapter l'intensité souhaitée à ses capacités. Les séances, d'une durée de 30 minutes, consistent à faire du pédalage, en enchaînant 6 positions de base et en changeant de rythme entre des sprints et des phases de « balade ».

Les bienfaits du vélo dans l'eau

- Le Liberty bike permet de remodeler et d'affiner la silhouette notamment les quadriceps, les fessiers et les cuisses, en raison de la résistance de l'eau.
- Le Liberty bike permet de développer ses capacités cardio-vasculaires et son endurance.
- On pédale dans de l'eau tempérée, les mouvements sont plus doux et les articulations sont épargnées.
- Le massage drainant exercé par l'eau gomme la cellulite et l'effet peau d'orange.



AQUAGYM

Il s'agit d'effectuer des mouvements avec les différentes parties du corps, avec ou sans accessoires, en étant plus ou moins immergé dans l'eau. Ces exercices permettent de muscler uniformément le corps, de tonifier et d'harmoniser la silhouette. Ils améliorent le retour veineux.

AQUAMINCEUR

Activité cardiovasculaire, peu traumatisante au niveau des articulations car les impacts au sol sont limités. Néanmoins, cela demande une bonne connaissance de son corps ; une bonne tonicité et une bonne condition physique. Les exercices sont proposés sous différentes intensités (travail de fartleck), favorisant la dépense énergétique.

AQUAFITNESS

Travail cardio-vasculaire, visant à bouger un maximum pour muscler le cœur, renforcer le souffle et accroître la dépense énergétique.

AQUA-ABDOMINAUX

Travail abdominal, vise à renforcer et tonifier la ceinture abdominale.

Lieux & contacts :

Pour obtenir votre carte de piscine
(si vous habitez Hénin-Beaumont)

Rue René Cassin - Espace François Mitterrand
service des Sports - 03 21 08 60 40

Pour vous inscrire à une activité :

Rue Arthur Rimbaud
Piscine Mendès France de Courrières - 03 21 20 14 17



LE WEEK-END SPORT EN FAMILLE

FAIT SON GRAND RETOUR

Dimanche 13 juin, les services municipaux de la ville ont organisé une activité escalade, lors du week-end sport en famille, à l'Espace François Mitterrand sur le nouveau mur d'escalade de la Salle Wilquin. Malheureusement arrêté depuis le premier confinement, ce rendez-vous mensuel manquait à beaucoup d'habitues qui n'ont pas hésité à montrer leur enthousiasme quant au retour de cet événement.

Une matinée sportive pour les inscrits, l'objectif étant de faire découvrir cette discipline en apprenant à grimper le long d'une paroi mais également de sensibiliser la quarantaine de participants à la sécurité de cette pratique. En effet l'escalade demande un véritable travail d'équipe.

Une séance animée par Nicolas Lefebvre, éducateur diplômé d'escalade, professeur au lycée Darchicourt et intervenant à la faculté de STAPS de Liévin.

Week-end sport en famille

11/07
9 h 45 - 12 h

Salle Louis Lelaure
rue J. Prévert

ENTRÉE GRATUITE

Animé par Virginie Machado
Ancienne gymnaste de haut niveau
Championne de France en 1990

PROGRAMME

PARCOURS
BABY GYM

- DE 9 H 45 À 10 H 45
(DE 2 À 3 ANS)
- DE 11 H À 12 H
(DE 4 À 6 ANS)

Réservé aux enfants de 2 à 6 ans accompagnés obligatoirement d'un parent. Inscription obligatoire (places limitées) au service des Sports 03 21 08 60 40, jusqu'au vendredi 9 juillet 2021 dernier délai.

TERRE 2024 DE JEUX



PRÉAU SPORT SANTÉ DU SPORT À TOUS LES ÂGES

Dans un souci de santé et de continuité de la pratique sportive, la commune d'Hénin-Beaumont a mis en place par le biais du service des sports un dispositif en partenariat avec les associations sportives ayant signé une convention d'objectifs : le « Dispositif Préau Sport Santé »

Participer activement à l'animation du territoire et promouvoir la pratique sportive dans une optique de santé sont deux axes prioritaires de la politique sportive locale.

Ainsi, chaque mercredi des activités sportives d'initiation et de découverte ont été proposées aux jeunes sous les préaux des différentes écoles de la commune et aux seniors des différents quartiers d'Hénin-Beaumont

Ce dispositif qui revêt un double objectif a connu un véritable succès !

D'une part, inciter les pratiquants à poursuivre une activité sportive et, d'autre part, attirer un maximum de non licenciés vers la pratique en association.

En effet, nombreux furent les participants, si bien que certains ont franchi le pas et sont passés d'une pratique libre à une adhésion en club.

Hénin-Beaumont, ville sportive !



BILAN EN CHIFFRES DU « PRÉAU SPORT SANTÉ »

Au total, ce dispositif depuis sa création a réuni plus de 300 participants et parmi eux 135 enfants de 6 à 11 ans ont pu participer à des séances d'initiation et découverte au sein d'une association sportive. De plus, 168 enfants étaient inscrits au centre périscolaire du mercredi.

Sur l'ensemble des participants, plus de 10 % se sont déjà engagés pour une adhésion en club et plus de 20 % attendent la rentrée sportive de septembre 2021 pour le faire.

Découverte des vestiges archéologiques

Par les CM1 et CM2 des écoles Breuval et Pantigny



Préalablement à un projet d'aménagement, des fouilles archéologiques sont en cours sur la commune. Ces dernières ont permis de découvrir l'abbaye Notre-Dame d'Hénin-Liétard, connue également sous le nom de Notre-Dame-sous-Evrin ou Saint-Martin.

L'abbaye a connu les moments de gloire et les vicissitudes de la région entre développement économique et agricole, mais aussi épidémies, notamment la Peste Noire au XIV^{ème} siècle et Guerre de Cent Ans.

L'abbaye demeura cependant active jusqu'au XVIII^{ème} siècle. C'est la Révolution Française qui lui portera le coup de grâce. Le bâtiment sera abandonné et pillé, puis le temps plongera le bâtiment dans l'oubli jusqu'à aujourd'hui.



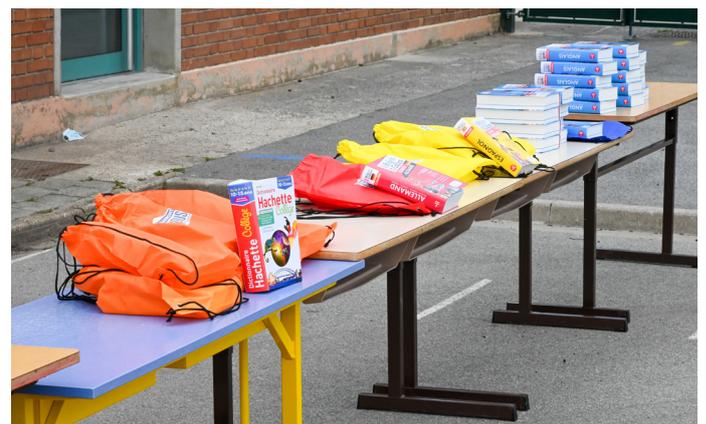
Le lieu, remarquable, a livré des caves voûtées, des tombes encore intactes et un pavement médiéval orné de carreaux décorés de toute beauté.

La ville va poursuivre cette collaboration avec le service régional d'archéologie et organisera très probablement une exposition des artefacts découverts dès que possible.

Remise des dictionnaires aux CM2

Comme il est de coutume à chaque fin d'année scolaire, Monsieur le Maire et les élus de la municipalité ont remis une dictionnaire aux élèves des classes de CM2 de la ville.

Ils avaient le choix entre un dictionnaire de Français, d'Anglais, d'Espagnol ou d'Allemand. Ce sont au total 373 dictionnaires qui ont été distribués. Ces derniers seront d'une grande aide aux élèves pour prendre leurs premiers repères au collège.





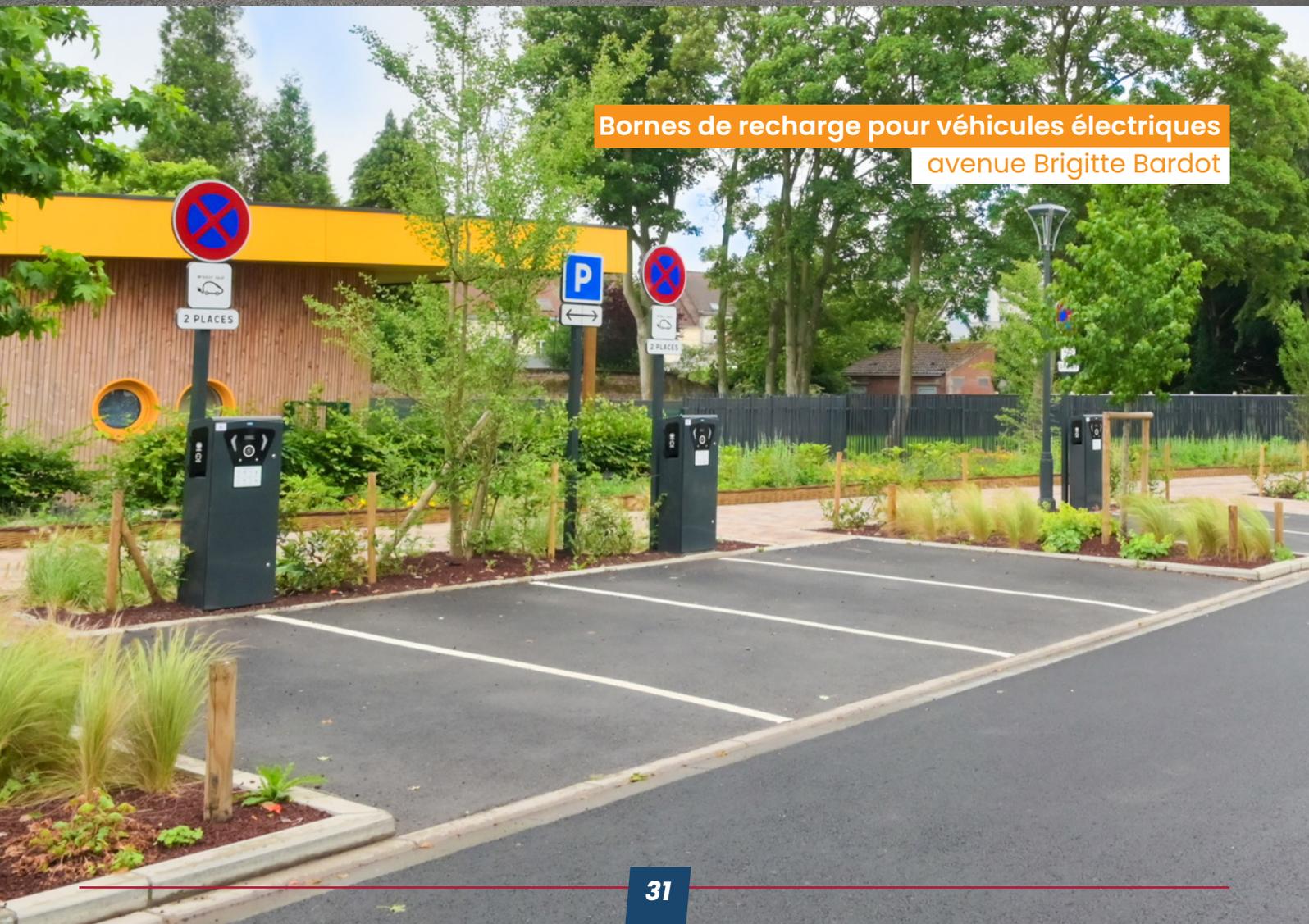
Hénin-Beaumont Ville fleurie !

Depuis le début du printemps, le Service fleurissement est à pied d'œuvre pour embellir notre ville.





Parvis de la gare



Bornes de recharge pour véhicules électriques
avenue Brigitte Bardot



L'ECO CONDUITE : une contribution à la réduction de la pollution

Après la série de conseils dispensés dans les magazines précédents afin de réduire sa consommation d'électricité, la pratique de l'éco conduite contribue également à préserver notre environnement tout en diminuant les dépenses liées à l'utilisation de son véhicule.

Voici quelques conseils à suivre :

1. Adoptez une conduite plus souple :

Evitez que le moteur soit en surrégime en passant la vitesse supérieure lorsque vous atteignez le seuil de 2000 ou 2500 tours/minute. En respectant les distances entre véhicules et en anticipant le comportement des conducteurs placés devant vous, vous éviterez les freinages inutiles. Pensez également à privilégier l'utilisation du frein moteur et adoptez une vitesse constante en évitant les accélérations brusques.

2. Limitez l'utilisation de certains équipements :

L'emploi de la climatisation nécessite de l'énergie qui augmente de manière significative la consommation de carburant. Pensez également à éteindre les fonctions dégivrage et désembuage lorsqu'elles ne sont plus nécessaires.

3. Privilégiez les dispositifs d'aide à la conduite :

Lorsque votre véhicule en est doté, pensez à utiliser le régulateur de vitesse pour garder une vitesse constante. Ce dispositif ne doit cependant être employé que lorsque les conditions de circulation le permettent. Le système « Stop & Start », équipant de plus en plus d'automobiles, constitue un bon moyen de limiter la consommation de carburant en coupant le fonctionnement du moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt. Par ailleurs, il convient de rappeler que l'arrêté du 12 novembre 1963 précise que le stationnement d'un véhicule moteur tournant est interdit. Il s'agit d'une mesure de bon sens qui limite la pollution et évite une consommation inutile de carburant.

4. Entretenez votre véhicule :

Un entretien régulier de votre automobile est important. Le changement du filtre à air en respectant les préconisations du constructeur automobile évite une surconsommation de carburant. De même, il convient de vérifier régulièrement la pression des pneumatiques. En effet, un pneu sous-gonflé génère une augmentation de la consommation pouvant aller jusqu'à 10%.

En adoptant ces pratiques, vous pourrez constater la réduction de votre consommation de carburant, vous réduirez l'usure de votre automobile et ferez un geste pour l'environnement.

Un dernier conseil : lorsque c'est possible, pour des trajets courts par exemple, privilégiez la marche ou l'utilisation du vélo !

GROS OBJETS : n'encombrent pas le domaine public



Déménagement, changement de mobilier, remplacement d'équipements électroménagers vétustes ou défectueux, sont autant de situations où l'on souhaite se débarrasser de gros objets.

Une première solution consiste à déposer à la déchèterie ces objets. Une seconde solution s'offre aux riverains. Il s'agit d'une collecte à domicile via les services de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin.

Cette procédure, réservée aux particuliers, permet aux personnes, qui n'ont pas la possibilité de déposer

leurs objets à la déchèterie, de disposer d'un service supplémentaire gratuit. Il vous suffit de contacter la CAHC au n° 0 800 313 249 afin de convenir avec le service de ramassage d'un rendez-vous à votre domicile. A cet effet, une liste des objets à collecter sera établie en lien avec la CAHC.

Attention ! Vos objets encombrants doivent rester dans votre propriété jusqu'à l'arrivée du véhicule chargé de la collecte. En effet, la présence de ces gros objets sur le domaine public constitue une infraction punie d'une amende prévue pour les contraventions de 2ème classe.

VÉGÉTALISATION : participation des habitants

L'amélioration du cadre de vie des habitants passe notamment par l'embellissement des espaces verts. Le patrimoine arboré de la ville se développe et des actions sont menées pour végétaliser le domaine public et valoriser la nature en milieu urbain.

Les habitants peuvent également participer à cette végétalisation de l'espace public au travers d'une action intitulée « permis de végétaliser ». Il s'agit d'une démarche volontaire visant à entretenir sur le domaine public, au niveau de son habitation, des végétaux plantés par le service Espaces verts.

Des habitants des rues Loubet, des Girondins, Etienne Dolet, Pasteur et des boulevard Gabriel Péri et Salvador Allende ont d'ores et déjà participé à cette action en choisissant des plantes vivaces, aromatiques ou grimpantes, destinées à décorer leur façade.

Géranium, euphorbe, jasmin, lierre, clématite, sauge et bien d'autres végétaux encore peuvent être plantés, sous réserve des contraintes techniques, par les agents municipaux à la demande des riverains qui s'engagent à arroser les plantes, à les tailler si nécessaire et à maintenir en bon état de propreté les abords.

Si vous êtes intéressés par cette démarche, contactez le service Cadre de vie au n° 03 91 83 03 95, ou



par email à l'adresse : service.cadredevie@mairie-heninbeaumont.fr

Une visite sur site sera organisée en votre présence afin d'engager une étude de faisabilité technique et de définir les modalités de plantation des végétaux.

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr • #canicule



FORTES Chaleurs

ADOPTÉZ

LES BONS GESTES



Mouiller son corps et se ventiler



Manger en quantité suffisante



Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour



Ne pas boire d'alcool



Donner et prendre des nouvelles de ses proches



Éviter les efforts physiques



BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



PLACE AUX RESTOS : un succès pour les restaurateurs participants !

L'opération avait commencé le 9 février avec un engouement immédiat des clients du marché et des habitués des restaurateurs. Elle s'est terminée le 28 mai avec la réouverture progressive des terrasses et des salles des restaurants.

Lotfi, du Paris-Hénin : « Nous avons été contraints de fermer nos portes après 6 mois d'exercice. Place aux restos nous a permis de ne pas nous faire oublier et de faire plaisir à nos premiers habitués. Cela nous a permis aussi de faire face à certaines charges. Pour cela, je remercie vivement la Mairie. »

« Revoir nos clients et en fidéliser de nouveaux »

Olivier et Peggy, de l'Atelier : « Avec Place aux restos, ce nouveau confinement a été pour nous beaucoup moins difficile psychologiquement. Cela nous a remotivés et nous a permis de revoir nos clients et d'en fidéliser de nouveaux qui reviennent régulièrement chercher leurs plats à emporter ! »

Nous en avons également profité pour échanger avec d'autres restaurateurs. »

Hervé, du Girgenti : « Nous avons apprécié Place aux Restos. L'opération nous a permis de revoir du monde, de rester en activité et de nous faire connaître de nouveaux clients. »

« Un bel emplacement sur le marché pour proposer nos plats à emporter »

Reynald, de l'Estaminet du Ferrailleur : « Place aux restos nous a offert un bel emplacement sur le marché. Certaines journées ont été calmes, d'autres moins. Je trouve que la communication autour de l'événement a été très bien menée. »

Sedat et Dino, du Café de la Paix : « Cela a été une expérience enrichissante qui nous a permis de rencontrer des clients qui ne nous connaissaient pas, mais aussi de retrouver une activité juste avant la réouverture de notre établissement. »



QUELQUES CHIFFRES :

6 restaurateurs d'Hénin-Beaumont et des environs qui se sont succédés sur les marchés des mardis et vendredis

2 restaurateurs présents les dimanches Place Jean Jaurès

Plus de **40** jours de présence sur les marchés ou au chalet

2 878 plats vendus



LES CHUTES DE LA LOBÉ : laissez-vous tenter par les délices de l'Afrique

Votre nouveau restaurant africain vous accueille depuis le 10 juin : tchéb bou dien, choukouya ou ndolé, poisson grillé, venez découvrir les spécialités typiques camerounaises, sénégalaises, ivoiriennes et d'ailleurs, faites maison.

Pélagie vous propose des plats à consommer sur place ou à emporter, un buffet chaque vendredi, mais également un service traiteur pour toutes cérémonies, avec privatisation de la salle (pour 30 personnes maximum).

Cette ouverture récente est couronnée de succès puisque le restaurant compte déjà quelques habitués ! Pélagie se félicite de l'accueil chaleureux réservé par les Héninois et Beaumontois.



Les chutes de la Lobé, 227 avenue des Fusillés. Ouvert du mardi au samedi de 12 h à 14h30 et de 19h30 à 23h (ouvert aux réservations à partir de 5 personnes le samedi midi) et le dimanche de 12h à 15h.



FÊTONS L'ÉTÉ

avec le catalogue des commerçants !

Il vient d'arriver dans vos boîtes aux lettres : le nouveau catalogue des commerçants marque la fin des périodes de restrictions sanitaires imposées par le Gouvernement. Avec ce catalogue, Monsieur le Maire Steeve Briois, en partenariat avec l'Union commerciale, renouvelle une opération qui avait bien marché à l'époque de Noël puis au printemps.

Le mot de Laurent Brice, adjoint aux Actions économiques :
« La Municipalité reste plus que jamais au service de ses commerçants ! »

« Le centre-ville d'Hénin-Beaumont est, depuis quelques années, redevenu attractif pour de nombreux Héninois et Beaumontois qui redécouvrent le charme du commerce de proximité. Ce catalogue permet justement de le valoriser comme il se doit : on y retrouve, outre les commerces du centre-ville, ceux des quartiers d'Hénin et du centre de Beaumont. C'est une belle initiative qui aura à n'en pas douter autant de succès que le catalogue de Noël que vous avez été très nombreux à consulter !

Salon de la Pologne

6^e édition *



CÉRÉMONIE D'OUVERTURE**

Vendredi 24 septembre
19 h 30 - Salons d'honneur de l'Hôtel de ville

Concert piano de l'artiste Joanna Szczepaniak

Vernissage de l'exposition d'Ewa Gaj

**Réservations obligatoires au 03 21 08 88 68



LE SALON

Samedi 25 septembre
Espace François Mitterrand - salle Wilquin

Inauguration à 11 h

Orchestres :

12 h - 15 h : Freddy Mark

15 h 30 - 18 h 30 : Muzykanty

19 h - 22 h : Claudie Muzyk

Dimanche 26 septembre
Espace François Mitterrand - salle Wilquin

12 h - 15 h 30 : Dereck Bardzinski et son ensemble

16 h - 18 h 30 : Richard Krol



* Sous réserve des restrictions sanitaires en vigueur

**Vous souhaitez
diffuser une
publicité dans
le magazine ?**

**CONTACTEZ
LE SERVICE
ENTREPRENDRE
AU 03 21 08 88 68**

**PIZZERIA
ENZO**



Pizza au feu de bois

- Pizzas • Pâtes • Salades
- Desserts maison

43 RUE DENIS PAPIN - 62110 HÉNIN-BEAUMONT
 Sur place, à emporter ou à domicile

Notre restaurant vous accueille*
 du mardi au jeudi de 11h30 à 14h et de 18h à 22h30
 vendredi et samedi de 11h30 à 14h et de 18h à 23h.

Rejoignez-nous sur   Pizzeria enzo
www.pizzeria-enzo.fr

03 21 20 44 41

livraison
gratuite
à domicile
et bureau*



JE PARS EN VACANCES : comment assurer la sécurité de mon logement ?



La police municipale participe chaque été à l'opération «tranquillité vacances» menée depuis plusieurs années. Elle s'adresse à tous les habitants de la commune du 1er juin au 30 septembre inclus.

PRINCIPE

La police municipale centralise les informations et liste les habitations à surveiller pendant que leurs occupants sont en vacances.

À l'occasion de leur tournée et pendant la durée de vos congés, les agents sont attentifs à toute anomalie relative à votre habitation.

En cas de besoin, ils interviennent et vous contactent sur votre lieu de villégiature.

CONSEILS

- Informez un voisin ou le gardien de votre résidence de votre départ.
- Faites relever ou suivre votre courrier.
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique indiquant votre absence.
- Faites transférer vos appels.
- Créez l'illusion d'une présence (lumière, radio, voisin qui ouvre régulièrement les volets...).

DÉMARCHE

Pour les habitants d'Hénin-Beaumont, il vous suffit de vous rendre à la Police Municipale (voir contacts ci-dessous) et d'indiquer sur le formulaire qui vous sera transmis : vos coordonnées, votre nom et adresse du lieu de résidence et de villégiature ainsi que vos dates de départ et de retour quelques jours auparavant.

Le formulaire est également téléchargeable sur le site Internet de la ville.

- Rubrique services municipaux
- Police municipale
- Documents à télécharger
- Formulaire OTV

CONTACT

Poste de commandement de la police municipale

99 rue Léo Lagrange
62110 Hénin-Beaumont
Tél : 03 21 74 87 33

Ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h



GROUPE MAJORITAIRE

ENCORE UNE DÉCULOTTÉE ÉLECTORALE POUR L'OPPOSITION !

Marine Tondelier en était convaincue, l'opposition allait reprendre le canton d'Hénin-Beaumont I ! Aux grands maux les grands remèdes, les maires d'Oignies et Montigny-en-Gohelle se sont portés candidats, persuadés de gagner comme aux dernières élections municipales.

L'inénarrable Inès Taourit se vantait d'ailleurs déjà d'un putatif titre de Conseillère départementale remplaçante, et la Voix du Nord, toujours aussi obséquieuse et soumise quand il s'agit de l'opposition, sous-entendait déjà que les conseillers départementaux RN d'Hénin-Beaumont I pourraient être menacés.

Sur le canton d'Hénin-Beaumont 2, pas moins de 3 maires (Leforest, Drocourt, Courcelles-Lès-Lens) se sont portés candidats, espérant là encore faire tomber le canton dans l'escarcelle socialo-communiste. Les électeurs ont renvoyé l'opposition à ses chères études en lui infligeant une nouvelle humiliation électorale.

Avec plus de 70 % des voix cumulées sur la ville d'Hénin-Beaumont, les conseillers départementaux RN ont été élus sans aucune difficulté. Pire, sur Hénin-Beaumont 2, les candidats de l'opposition terminent à 14 % au premier tour, baissant encore par-rapport aux dernières élections municipales. Marine Tondelier, elle, a refusé de se présenter sur Hénin-Beaumont, consciente qu'elle est un véritable repoussoir électoral.

D'ailleurs, sa liste d'union de la Gauche menée par Karima Delli enregistre le plus mauvais score jamais réalisé à une élection régionale par une liste de gauche dans notre ville, avec seulement 12.92 % des voix au premier tour. Ainsi, l'union du PS, du PCF, des Verts et des Insoumis n'arrive même pas à rassembler 13 % des voix. Quelle magistrale claque pour la bobo parisienne, égérie de la presse gauchiste !

Les Héninois et Beaumontois confirment, élection après élection, leur confiance en une équipe municipale qui tient ses promesses et qui a sorti Hénin-Beaumont de la faillite en quelques années seulement. Mieux, les habitants sont ceux qui participent le plus aux élections dans toute l'agglomération et toute la région Hauts-de-France pour les villes de plus de 20.000 habitants. Là encore, il s'agit d'une marque de confiance supplémentaire.

Comme si les déconvenues électorales ne suffisaient pas, les membres de l'opposition arrivent à se déchirer entre eux. Ce règlement de comptes au sein d'une cabine téléphonique est illustré par la famille Binaisse, qui s'est vautrée dans la division au cours de la dernière campagne régionale. L'ancien maire a en effet été candidat sur la liste fédéraliste et a enregistré au premier tour, sur Hénin-Beaumont, le superbe score de 0.38 % des voix, démontrant que les habitants avaient définitivement tourné la page de ce triste sire. Eugène Binaisse a donc réussi à rassembler 25 voix sur 18.000 inscrits. Il n'a même pas pu compter sur la voix de son propre gendre, Geoffrey Gorillot, qui était lui candidat sur la liste d'Emmanuel Macron.

Entre Tondelier qui n'arrive pas à faire plus de 12 % avec 5 partis politiques et l'ancien maire Binaisse qui récolte 0.38 % des voix, la gauche et cette équipe de bras cassés ne sont pas près d'incarner une quelconque alternative...

GROUPE MINORITAIRE

UN ÉTÉ POUR VOUS RESSOURCER !

Toute l'équipe d'Osons pour Hénin-Beaumont vous souhaite un bel été propice aux échanges et aux rencontres, à la découverte de notre territoire et des espaces de nature que nous tentons de préserver. Qu'il vous invite à la réflexion et à la déconnexion, pour prendre du temps pour vous et pour les autres. Qu'il nous prépare une rentrée la plus « normale » possible, sans reconfinement. Qu'il annonce une année apaisée, où le débat politique - à Hénin-Beaumont en particulier - puisse avoir lieu dans la sérénité, loin des invectives et des attaques personnelles stériles auxquelles la majorité municipale nous a habitués. **M. TONDELIER, I. TAOURIT, A. GACK**

NON-INSCRIT

Après une très longue période durant laquelle le quotidien fut impacté par la COVID, et parce qu'il nous faudra rester fort vigilant dès la rentrée de septembre, nous formulons le vœux d'un très bel été pour tous les héninois. **Patrick PIRET**

A photograph of a dog sitting on a forest path, looking towards a person walking away in the distance. The dog is tied to a tree trunk with a red and white striped rope. The scene is set in a dense forest with tall trees and a path covered in leaves.

Fin.

CHAQUE ANNÉE, L'HISTOIRE FINIT MAL.
#NONALABANDON

FONDATION

30

**MILLIONS
D'AMIS**

RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE

LIO - CHARLY & LULU - CAROLINE LOEB
JEAN SCHULTHEIS - OTTAWAN - BIBIE
ALAIN LLORCA de GOLD - LUNA PARKER
IVANOV - A CAUSE DES GARCONS



Totalement 80



MARDI 13 JUILLET 2021

20 H 30 - PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE CONCERT GRATUIT



Hénil-Beaumont